

Nouvelles pratiques sociales



La recherche sociale au service de la pratique ?

Jacqueline Oxman-Martinez

Volume 4, numéro 2, automne 1991

La réforme, vingt ans après

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301139ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301139ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Oxman-Martinez, J. (1991). La recherche sociale au service de la pratique ? *Nouvelles pratiques sociales*, 4(2), 81–91. <https://doi.org/10.7202/301139ar>

Résumé de l'article

À quelles conditions la recherche sociale permet-elle le transfert des connaissances et le renouvellement des pratiques ? Voilà la question posée au départ. Pour y répondre, l'auteure s'arrête d'abord sur l'état de la recherche sociale à l'époque de la Commission Castonguay-Nepveu, en rappelant combien elle était alors peu développée. Puis, elle montre comment, au cours des années 70 et 80, s'est posée la question des rapports entre la théorie et la pratique, entre les producteurs et les utilisateurs de connaissance, entre les ressources de la communauté académique et celles du réseau de la santé et des services sociaux. Enfin, en s'appuyant sur des expériences de recherche vécues ces dernières années au Centre de services sociaux Richelieu, l'auteure avance des propositions concrètes qui valorisent la mise en oeuvre de formes de concertation entre chercheurs, gestionnaires et praticiens. Cette concertation est souhaitable à la fois au moment de la planification, de la réalisation et de la diffusion des activités de recherche.

❖ La recherche sociale au service de la pratique ?

*Jacqueline OXMAN-MARTINEZ
Centre de services sociaux Richelieu*

À quelles conditions la recherche sociale permet-elle le transfert des connaissances et le renouvellement des pratiques ? Voilà la question posée au départ. Pour y répondre, l'auteure s'arrête d'abord sur l'état de la recherche sociale à l'époque de la Commission Castonguay-Nepveu, en rappelant combien elle était alors peu développée. Puis, elle montre comment, au cours des années 70 et 80, s'est posée la question des rapports entre la théorie et la pratique, entre les producteurs et les utilisateurs de connaissance, entre les ressources de la communauté académique et celles du réseau de la santé et des services sociaux. Enfin, en s'appuyant sur des expériences de recherche vécues ces dernières années au Centre de services sociaux Richelieu, l'auteure avance des propositions concrètes qui valorisent la mise en œuvre de formes de concertation entre chercheurs, gestionnaires et praticiens. Cette concertation est souhaitable à la fois au moment de la planification, de la réalisation et de la diffusion des activités de recherche.

HISTORIQUE DE LA RECHERCHE SOCIALE DANS LE RÉSEAU DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC

L'étude de la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social (Castonguay-Nepveu) a eu comme impact la création d'un réseau public et parapublic de services sociaux et de santé. La volonté du législateur, répondant aux demandes accrues de la population, renforce le rôle et les engagements de l'État québécois dans le champ du social. Jusque-là, la recherche sociale, le transfert de connaissances et le renouvellement de la pratique dans le réseau sont très peu développés.

Le *Rapport Bonneau* (1973) formule des objectifs assez concrets de recherche et essaie, non seulement de distinguer les notions de santé et « d'action sociale », mais aussi d'articuler les politiques de santé et de bien-être dans une politique intégrée de développement social et sanitaire. Trois objectifs sont formulés à l'intérieur de cette politique : le premier vise la prévention et la promotion. Il s'appuie sur des études épidémiologiques, médico-sociales, socio-économiques et des recherches sur l'organisation et l'évaluation de services, des recherches-action, des projets pilotes et d'action communautaire. Le deuxième objectif vise l'aide, le traitement et la réadaptation, en se basant sur une recherche clinique bio-médicale et psychosociale. Enfin, le troisième objectif vise le développement scientifique basé sur une recherche fondamentale orientée, ainsi que la formation des chercheurs et le développement expérimental en médecine. De plus, le rapport suggère que la recherche sociale soit orientée principalement vers des thèmes reliés aux champs de la santé publique, de la sécurité du revenu, des services sociaux et de l'action communautaire.

C'est au cours des années 70 que les organismes gouvernementaux encouragent d'une façon notoire la publication des recherches sociales. Cela fait suite au constat de faiblesses dans l'infrastructure de recherche de la majorité des établissements du réseau, à l'exception des départements de santé communautaire – les mieux équipés en ce qui concerne les ressources spécialisées – et des centres de services sociaux qui détiennent quelques postes en recherche. Bien que l'accès à la recherche soit restreint, nous observons une tendance à la collaboration entre le champ de la recherche sociale et celui des Affaires sociales. En effet, la recherche tend à légitimer la mission sociale de l'État, en ce sens que savoir et pouvoir constituent les deux faces d'une même question : qui décide ce qu'est savoir, et qui sait ce qu'il convient de décider (Lytard, 1979).

Vingt années se sont écoulées depuis la réforme et nous sommes aujourd'hui à nouveau à la croisée des chemins. Une nouvelle réforme est amorcée et la nouvelle *Loi sur les services de santé et les services sociaux*

(le chapitre 42 des *Lois du Québec, 1991*) a été sanctionnée le 4 septembre 1991. Certes, il y a une toile de fond à cette réforme, les travaux de la Commission Rochon (Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, 1987), les orientations du Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) en avril 1989 et leurs suites, c'est-à-dire leur reprise par les conseils régionaux de la santé et des services sociaux, et les engagements du MSSS en commission parlementaire. La nouvelle réforme propose deux grandes stratégies. La première, constituée d'objectifs d'impact, est définie en termes de réduction de problèmes spécifiques de santé et de bien-être (par exemple, réduction des maladies cardiovasculaires sur le plan de la santé, et réduction des mauvais traitements et de la négligence sur le plan du bien-être). La deuxième vise un partage différent des responsabilités entre le MSSS et les instances régionales afin de les doter de pouvoirs de décision et de prise en charge.

Ainsi, face à cette réforme qui encourage l'évaluation quantitative, nous nous interrogeons à nouveau sur la vocation et le rôle de la recherche. Doit-elle se limiter à mesurer les résultats des objectifs fixés ou alors peut-elle contribuer à la prise de décision et peut-elle également participer à la formulation d'une nouvelle pratique sociale ou, au moins, à son renouvellement ?

En même temps que l'on assiste à une période de crise économique marquée par un rétrécissement du rôle supplétif et complémentaire de l'État, on voit émerger une pratique de plus en plus collée au milieu, axée sur la prise en charge par la communauté. Lorsqu'on observe de plus près la recherche, on se rend compte qu'elle aussi subit l'influence de ce changement. Son questionnement du paradigme « classico-expérimental » (Kuhn, 1962) ou des approches quantitatives semble suivre un cheminement parallèle à une certaine déprofessionnalisation de la pratique, à une mixité de l'intervention, bref, à une communautarisation de la pratique. La recherche opère alors un rapprochement du paradigme naturaliste, plus flexible, basé sur des données qualitatives et apparemment moins objectives. Nadeau et Desautels (1984 : 42) affirment que la science est le travail social par excellence et que, de fait, les chercheurs bénéficient tant du travail de leurs prédécesseurs, que de celui de leurs contemporains, soit pour l'approuver ou soit pour l'infirmer. Ainsi, l'objectivité de la recherche repose dans notre attitude à l'égard des autres. Il s'agirait donc de vérifier le bien-fondé d'un argument dans un contexte social défini. Croire à la neutralité politique de la recherche est une illusion quant à son objectivité et à sa crédibilité. L'utilisation de l'approche expérimentale ou naturaliste dans la recherche ne change guère cette réalité.

UN BILAN DE LA SITUATION ACTUELLE

Le processus dialectique, où l'échange devient essentiel entre théorie et pratique, entre producteurs et utilisateurs de connaissances, caractérise un nouveau mode d'opération de la recherche dont le savoir est fortement affecté par les nouvelles transformations technologiques (Lyotard, 1979). Ce rapport entre producteurs et utilisateurs assimile la connaissance à la forme valeur et le savoir devient un enjeu pour le pouvoir, en particulier pour les gestionnaires, ceux qui assument la prise de décision vis-à-vis des intervenants et intervenantes, acteurs réels qui maîtriseraient en principe le savoir d'expérience (phénoménologique). Gélinas (1984 : 20) indique que l'intégration des connaissances par l'individu passe par la médiation des savoirs théoriques en rapport aux savoirs d'expérience et que toute transformation de systèmes d'intervention par l'utilisation de la recherche passe par la transformation des individus. Le problème de la transmission des connaissances dépasse ainsi la frontière de son utilisation en s'insérant dans la perspective d'une recherche utile pour une pratique sociale nouvelle.

Lorsque chercheurs et utilisateurs définissent, dès le début, qui utilisera la recherche, les liens entre l'action et la recherche s'établissent dans un rapport institutionnalisé et formateur de la théorie et de la pratique. L'utilisation de la recherche comme une activité intégrée à l'action remet en question son statut. Cela a comme effet de démocratiser les connaissances générées par la recherche; celles-ci ne sont plus confinées à une élite. La recherche devient dorénavant le résultat d'une interaction entre un savoir systématique et une pratique consciente. Cette interaction élimine le sens linéaire fréquemment assigné au mouvement de la connaissance. Elle permet d'instaurer une rétroaction qui favorise une intégration entre les connaissances produites par la recherche et le savoir « expérientiel » des utilisateurs. Ceci contribue au processus de développement de la recherche et au transfert des connaissances entre producteurs et utilisateurs.

Dans cette veine, nous pensons que l'association entre les ressources du réseau et la communauté académique est indispensable pour répondre aux besoins de santé et de services sociaux. Le Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS), créé en 1979, a, au cours des années, davantage élargi sa conception de la recherche sociale que son budget d'opération. En 1984, le ministre des Affaires sociales constatait l'écart entre les secteurs de la santé et du social au niveau de la recherche : tandis que le budget du CQRS était de 800 000 \$, la recherche en santé disposait d'un budget de 6 000 000 \$. Dans son mémoire, le CQRS indique à la commission parlementaire des Affaires sociales, que la recherche doit répondre à la pratique, non seulement aux questions des intervenants et intervenantes, mais aussi à l'expérimentation de nouvelles pratiques sociales et à l'évaluation de

l'efficacité et de l'efficience des services et des programmes implantés. C'est ainsi que dans sa brochure 1991-1992, le Conseil distingue, au niveau de l'octroi des subventions, celles pour la recherche et celles pour les études et analyses. Les subventions à la recherche (CQRS, 1991-1992 : 17) visent à supporter des projets en recherche fondamentale ou appliquée, théorique ou empirique, recherche-action ou recherche exploratoire ou tout autre type de recherche et tout choix méthodologique convenant à l'objet de recherche, susceptibles de faire avancer les connaissances dans les domaines de la recherche sociale. Pour leur part, les subventions pour études et analyses visent essentiellement à apporter une meilleure connaissance des problèmes des clientèles et des pratiques dans le but d'aider la planification et intervention (CQRS, 1991-1992 : 29). Cette orientation qui découle des objectifs du programme de subventions du CQRS exige une réflexion sérieuse sur la dichotomie entre recherche fondamentale et recherche appliquée et nous ouvre une piste de réflexion sur l'écart toujours présent entre théorie et pratique.

Revenons maintenant à notre question de départ, à quelles conditions la recherche sociale permet-elle le transfert de connaissances et le renouvellement de la pratique sociale ? Outre les considérations analysées, il nous semble nécessaire d'établir d'abord quel est le rapport concret entre la recherche et la pratique. Ouellet (1990 :5) affirme que la « mal-adaptation » de la recherche sociale à la pratique sociale s'explique par l'isolement réciproque du milieu des services et du milieu de recherche. Les actes du colloque sur « l'autre recherche » (Joubert et al., 1984) font ressortir d'une façon différente les objectifs déjà formulés dans le *Rapport Bonneau* (1973) et mettent en évidence que le concept de recherche sociale englobe trois niveaux : la recherche fondamentale, monopolisée par le secteur universitaire, la recherche appliquée, entreprise par les établissements du réseau, et la recherche militante et critique, développée par les groupes populaires.

Pour leur part, Lefrançois et Soulet (1983 : 29) expliquent que la science ne se distingue pas de sa pratique et que la recherche constitue un système social en voie de s'institutionnaliser. Ainsi, la recherche devenue pratique répond à un besoin utilitaire en progression. Elle est partagée entre un champ scientifique qui privilégie le critère d'excellence, un champ professionnel qui met l'accent sur la pertinence et l'utilité sociale et un champ politique qui vise à légitimer l'ordre « techno-bureaucratique ». Cette recherche devenue pratique exige deux approches : l'une, inductive, utilisée en général par les professionnels du réseau et qui apporte une conception critique de la science, et l'autre, hypothético-déductive, traditionnellement utilisée par la communauté académique.

Gélinas (1988) fait référence au besoin d'accentuer les relations entre ces « trois mondes » tellement différents qui s'impliquent aussi de façons très différentes dans la recherche. En effet, il y a l'intervention et sa lecture interactive avec une réalité terrain, il y a la gestion et la prise de décision qui possède le pouvoir et il y a le monde de la conceptualisation où toute connaissance est une réponse à une question (Bachelard, 1938), monde détenteur de la rigueur méthodologique et des avantages épistémologiques. Chacun de ces mondes est enfermé en lui-même et isolé des autres; en outre, ce qui est encore plus grave, il semble être « incompatible » avec les normes qui guident les actions des autres mondes. Certes, il faut agir et briser l'isolement afin de favoriser un échange mutuel, une véritable interaction, mais il est évident qu'il nous reste une part de communication et de compréhension à établir entre ces mondes.

De son côté, Ouellet (1990) considère que la recherche n'a pas comme condition nécessaire d'émerger du réseau des services, mais d'avoir comme cible ce réseau et qu'elle doit informer les pratiques, sans pourtant « désapproprier » les intervenants et intervenantes de leurs questions ou de leurs projets, aspect qui, sans aucun doute, doit être respecté, ne serait-ce que par souci d'éthique professionnelle, ajoutons-nous. Mais pourquoi avoir comme cible le réseau et ne pas développer la mise en œuvre de stratégies de partage, un nouveau partenariat qui pourrait donner de meilleurs résultats ?

Un autre point à analyser dans les conditions du transfert de connaissances est lié à la diffusion des résultats de recherche. Le monde de la pratique, c'est-à-dire celui des intervenants et intervenantes, n'est presque pas touché par la communication des activités de recherche, à l'exception d'une possible participation à des colloques orientés vers les milieux de pratique, colloques encore très récents et, de plus, de participation très restrictive. Citons, à titre d'exemple, celui organisé par le CQRS en avril 1990 et celui, en santé communautaire, organisé par le MSSS à Québec en mai 1990 et intitulé « La recherche au service de l'action ». Ce sont plutôt les exigences des organismes subventionnaires, la reconnaissance des pairs, la publication des articles dans des revues scientifiques et les communications dans les colloques ou congrès, qui deviennent les buts ultimes de la transmission des connaissances.

Si nous désirons que la recherche remette en question la pratique ou, plus encore, qu'elle la transforme, nous devons trouver des mécanismes adéquats, non seulement pour stimuler une interaction réelle entre la théorie et la pratique, mais aussi pour divulguer les résultats de la recherche en les rendant accessibles aux milieux de la pratique d'intervention ou de la planification. Mais comment, d'une part, réussir à renouveler une pratique

sociale capable de nourrir la recherche de questions ou d'objets pertinents et valides et comment, d'autre part, une pratique renouvelée saura-t-elle se servir des résultats de la recherche ?

Rinfret-Raynor *et al.* (1986) constatent que la participation des praticiens et praticiennes à la recherche leur offre non seulement la possibilité de systématiser leur pratique mais de la rendre crédible face aux milieux d'intervention. La pratique peut s'inspirer des données apportées par la recherche et développer en conséquence des modes d'intervention plus efficaces auprès des populations.

INTERACTION ENTRE PRATIQUE ET RECHERCHE AU CENTRE DE SERVICES SOCIAUX RICHELIEU

Pour faire avancer cette réflexion, nous croyons utile d'illustrer à l'aide d'un exemple le processus de transfert des connaissances au Centre de services sociaux (CSS) Richelieu ainsi que l'association entre chercheurs, gestionnaires et praticiens. Tâche ardue au début, il y a huit ans, la recherche appliquée était dans notre établissement l'objet tant d'un scepticisme généralisé que la cible des blagues de gestionnaires et intervenants. Très lentement, et après beaucoup d'efforts, nous sommes aujourd'hui en mesure de dire que nous avons réussi à créer un climat de confiance et une concertation assez élargie sans aller pour autant jusqu'à affirmer que le transfert des connaissances serait perçu comme un succès par les gestionnaires et les intervenants.

Nous avons essayé au début de relever d'une façon systématique et approfondie les principaux besoins de l'établissement en matière de recherche. Pour ce faire, nous avons recouru à un processus de consultation dans lequel nous avons utilisé une combinaison de différentes techniques d'avis des groupes, telles la méthode Delphi et celle du groupe cible (toutes deux des techniques inductives de collecte de données). Ce travail, exécuté à travers des étapes formelles successives, visait à traduire les besoins exprimés par les gestionnaires en programmes opérationnels de recherche échelonnés sur une période de trois ans.

La préparation de chaque programme de recherche exigeait la participation de tous les comités de gestion de notre établissement, à l'exception de celui de la Direction des services administratifs. Cette procédure nécessitait la participation des cadres des quatre sous-régions du CSS Richelieu ainsi que celle des membres des directions de la Protection de la jeunesse et des Services professionnels. Au préalable, il était convenu que les gestionnaires de chaque direction et service devaient recueillir des informations de première

main auprès des praticiens. Ces informations devaient être susceptibles d'apporter des perspectives variées, des renseignements exhaustifs et hétérogènes sur des interventions, des approches ou des problèmes particuliers concernant les besoins ressentis dans l'exercice de leur pratique professionnelle et reliés aux caractéristiques de notre clientèle.

Chacun des questionnaires était invité à soumettre les besoins de recherche détectés dans son service en appliquant le principe du « round robin » (tour de table) fréquemment utilisé au niveau des recherches exploratoires. À la suite de cette première rencontre, nous avons dressé un inventaire de propositions de recherche par sous-région et par direction. Après avoir établi cette liste, le service de recherche a produit une rétroaction à tous les comités consultés, afin de faire, d'abord, un échange interrégional visant à une compréhension univoque de toutes les propositions de recherche et, ensuite, de dresser une liste d'énoncés prioritaires axés sur les besoins globaux, plutôt que sectoriels, de l'établissement.

À la fin de ce processus d'une durée de quelques semaines, les besoins exprimés sont transcrits sur une grille synthèse adaptée à partir de celle utilisée par l'Association des centres de services sociaux du Québec (ACSSQ) pour la cueillette et la classification de recherches faites par les établissements membres. La structure de la grille permet aussi d'indiquer l'ordre des priorités établies à la suite du processus itératif qui a mené à un consensus. En l'absence de celui-ci, une pondération a été faite sur un mode hiérarchique tenant compte de l'importance accordée aux énoncés par les comités de gestion et à la lumière d'une analyse fournie par le service de recherche. La phase finale du programme consiste en son dépôt au Comité de régie afin d'être entériné.

À la fin de chaque programme triennal de recherche, nous en profitons pour produire un bilan des opérations effectuées durant la période. Le bilan inclut une analyse de « l'efficacité » et de « l'efficience » du programme, et ses résultats favorisent, en général, la visibilité de notre service à l'intérieur de l'établissement. Les retombées de cet exercice ont une influence directe sur l'ampleur et la qualité des demandes de recherche formulées lors de l'analyse de besoins. Parallèlement à l'aboutissement du programme de recherche, d'autres activités sont aussi accomplies; à titre d'exemples, mentionnons les conférences données à l'École de service social de l'Université McGill, au Jewish General Institute of Psychiatry et la consultation méthodologique auprès des équipes de recherche du réseau.

Lorsqu'il s'agit de recherches faites en collaboration avec d'autres organismes du réseau, tels les centres d'accueil ou les CLSC, nous nous donnons la tâche de créer un comité de suivi composé de personnes (une

par organisme) représentant le personnel clinique de chaque organisme. Le rôle de ces personnes est complexe et varié : elles doivent avoir l'expérience et les connaissances qui font d'elles des personnes ressources au sein du comité où elles seront appelées à apporter des informations cliniques tirées de leur pratique et à apprécier certains résultats de la recherche en fonction de leur expertise vis-à-vis la problématique, tout au cours du processus. En ce qui a trait aux recherches internes, nous procédons d'une façon très semblable et les comités de suivi sont constitués par des intervenants et des cadres concernés par l'objet de recherche choisi. Cette forme d'engagement dès le début d'une recherche, c'est-à-dire de l'identification du problème jusqu'à la production des résultats, favorise tout au long de la recherche une association privilégiée entre la chercheuse et les milieux de pratique. En outre, elle suscite l'intérêt accru des utilisateurs potentiels des services concernés.

En plus du fait de travailler dans une atmosphère stimulante et d'avoir un support clinique systématique, nous nous assurons, par le biais de cette collaboration, de l'applicabilité et de la diffusion de nos résultats, c'est-à-dire du transfert des connaissances tant à l'intérieur du CSS que dans le réseau. Nos deux dernières recherches illustrent concrètement notre exposé. L'une, « Adoption tardive : point d'ancrage », a été produite conjointement avec le CSS du Montréal métropolitain, grâce à une subvention de Santé et Bien-être Canada. L'autre, « La désinstitutionnalisation : facteurs de prédiction pour un modèle de planification », subventionnée par le Conseil de la santé et des services sociaux de la Montérégie, a été réalisée avec la participation des centres d'accueil Foyer Savoy, Centre de la Grande Ligne, Maison Notre-Dame des Érables ainsi qu'avec celle des Services de réadaptation du Sud-Ouest.

Sans nier les aspects positifs et l'évolution de notre cheminement à l'égard de l'interaction entre la recherche et le milieu de la pratique, et sans vouloir non plus transmettre une vision trop optimiste de celle-ci, nous sommes très conscients que nous avons encore du travail à accomplir et de nouveaux défis à relever. Pour qu'on puisse pallier ces difficultés, il faut que la chercheuse les ait bien cernées. À notre avis, elles sont de trois ordres : il faut d'abord que les praticiens adhèrent à l'objet de recherche en sachant qu'à la fin de cette dernière, ils en tireront un gain secondaire. Il faut ensuite maintenir leur motivation à y participer constamment par le biais d'une contribution directe (référence des clientèles, obtention des consentements, discussions, etc.). Finalement, une fois que les résultats de recherche sont disponibles, il faut savoir les encourager à se les approprier. Deux cibles sont alors visées au niveau des utilisateurs : les milieux de la pratique et de la gestion. En référence à la gestion, la recherche peut avoir un impact tant sur

l'organisation des services que sur les politiques, la planification et la modification des pratiques. Le défi, c'est de trouver les moyens qui vont aider à surmonter ces difficultés. Comme nous les avons présentés, plusieurs de ces moyens, tels la planification du programme triennal de recherche, la présence des comités de suivi, les lancements des recherches etc., nous permettent d'atteindre l'objectif principal que nous nous sommes fixés, à savoir faire le lien entre recherche et pratique sociale. Il faut toutefois, pour chaque recherche, adapter les moyens et demeurer vigilant pour s'assurer que ce lien se maintienne et se renforce.

Bibliographie

- BACHELARD, G. [1938] (1978). *La formation de l'esprit scientifique*, Paris, Librairie philosophique, Vrin.
- BONNEAU, L.-P. (1973). *Pour une politique de recherche en affaires sociales*, Québec, Ministère des Affaires sociales.
- CASTONGUAY, C. et G. NÉPVEU (1967-1972). *Rapport de la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social*, Québec, Éditeur officiel du Québec.
- COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX (1987). *Programme de recherche, Recueil de résumés*, Québec, Les Publications du Québec.
- CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE SOCIALE (1990). *Subventions à la recherche, bourses d'excellence et subventions pour études et analyses 1991-1992*, Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux.
- GÉLINAS, A. (1984). « Évaluation et multirationalité », dans PAQUET, C. (1984). *Des pratiques évaluatives*, Victoriaville, éditions NHP.
- GÉLINAS, A. (1988). *Essai sur la nature et les modalités du programme de subventions pour études et analyses*, Québec, Conseil québécois de la recherche sociale.
- GÉLINAS, A. (1990). *Les fondements du transfert des connaissances*, Communication, 6 avril 1990, Forum du Conseil québécois de la recherche sociale sur le transfert des connaissances, Département d'éducation, Université du Québec à Rimouski.
- JOUBERT, P., LACROIX, L. et M. A. TREMBLAY (1984). *L'autre recherche*, Actes du colloque du 10 mai 1984, 52^e congrès de l'ACFAS, Université Laval, Section Santé Communautaire, Québec, CSS de Québec.
- KUHN, T. S. (1962). *The Structure of Scientific Revolutions*, Chicago, University of Chicago Press.
- LEFRANÇOIS, R. et M. H. SOULET (1983). *Le système de la recherche sociale, tome 1 : La recherche sociale dans l'État*, Collection Recherche sociale, nos 3-4, Sherbrooke, Université de Sherbrooke.
- LYOTARD, J.-F. (1979). *La condition post-moderne*, Paris, Minuit.
- NADEAU, R. ET J. DESAUTELS (1984). *Épistémologie et didactique des sciences*, Ottawa, Conseil des services du Canada.

- OUELLET, H. (1990). *Le transfert des connaissances et les structures de recherche*, Communication, 6 avril 1990, Forum du Conseil québécois de la recherche sociale sur le transfert des connaissances, Québec, Centre de recherche sur les services communautaires.
- RINFRET-RAYNOR, M., LAROCHE, G. et A. PAQUET-DEEHY. (1986). « La recherche évaluative au profit de la pratique », *Service social*, vol. 35, n°s 1-2, 141-155.
- UNIVERSITÉ LAVAL (1967-1970). *Rapport du Comité d'étude des relations entre l'Université Laval, la Faculté de médecine et les hôpitaux d'enseignement*, Québec.